

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL

Date de la séance :

11 décembre 2017

Présidence :

Monsieur Cédric Barde

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTILLIEZ

Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

Vu le préavis de la Municipalité n° 16/2017 du 6 novembre 2017,

Ouï le rapport de la Commission Gestion-Finances

Ouï le rapport de la Commission des infrastructures

DECIDE:

 d'adopter le budget de fonctionnement pour l'exercice 2018 tel que présenté par la Municipalité et annexé au préavis

Ainsi délibéré en séance du 11 décembre 2017

Le président :

Cédric Barde

La secrétaire :

Mical Waeber